

EPARGNE & GESTION DE PATRIMOINE

« Baromètre 2021 de l'Épargne en France et en régions » - Focus Île-de-France -

Se faire plaisir ou développer son épargne financière ?

70 % des épargnants d'Île-de-France déclarent avoir autant ou davantage épargné depuis le début de la crise.
24 % veulent dépenser l'argent accumulé pour se faire plaisir
quand 40 % préfèrent investir, en particulier, en développant leur épargne financière !

Altaprofits, Société de Conseil en Gestion de Patrimoine en ligne, et IFOP ont conjointement dévoilé ce jour les résultats de la 3^{ème} édition du « Baromètre 2021 de l'Épargne en France et en régions » réalisé en avril 2021*. Après une année 2020 « hors norme », l'étude décrypte le comportement d'épargne des Français et leurs intentions en termes de dépenses ou d'épargne. En voici les résultats pour ce qui concerne la région Île-de-France :

L'année 2020 a modifié le comportement d'épargne des Franciliens :

- **27 % des Franciliens ont davantage épargné que l'année précédente, 43 % autant, 30 % moins** (respectivement 25 %, 44 % et 31 % au plan national).
- **Se faire plaisir ou bien d'investir ?** Interrogés sur l'utilisation qu'ils pourraient faire de l'épargne accumulée pendant l'année de crise sanitaire, **24 % des Franciliens déclarent vouloir dépenser pour se faire plaisir** (cadeau, voyage, voiture, ...); inférieur d'1 point par rapport au niveau national. **40 % indiquent préférer investir.**
- **Les Franciliens sont plus nombreux à souhaiter développer leur épargne financière plutôt que d'investir dans l'immobilier** (le différentiel positif en faveur de l'épargne financière est de + 8 points). C'est-à-dire :
 - **24 % ont le projet de placer les sommes récemment mises de côté**, en investissant dans des produits d'épargne réglementés (12 %), en assurance vie (8 %), en Bourse (3 %) ou encore en souscrivant un Plan Épargne Retraite (1 %).

A noter, **7 épargnants Franciliens sur 10 (74 %) privilégient** un placement sans risque même si son rendement est faible. Seuls 2 % disent investir dans des produits risqués qui peuvent laisser espérer un

rendement important. **Les Franciliens sont un peu moins prudents que les épargnants au plan national (78 % d'entre eux vont vers des produits sans risque).**

- **16 % font le choix d'investir dans l'immobilier**, locatif (6 %) ou via l'achat d'une résidence principale ou secondaire (10 %).

Sur le plan national, les Français sont deux fois plus nombreux à vouloir développer leur épargne financière (26 % / + 2 points par rapport à la moyenne des Franciliens) qu'à vouloir investir dans l'immobilier (13 % / - 3 points par rapport à la région Île-de-France).

Focus sur le Plan Épargne Retraite (PER) :

Malgré sa récence, **le Plan Épargne Retraite**, qui permet d'épargner pour préparer sa retraite par capitalisation recueille **31 % d'intentions d'investissement de la part des Franciliens** (+ 3 points par rapport à la moyenne nationale qui se situe à 28 %). Les répondants intéressés mettent prioritairement en avant leur intérêt de se constituer un complément de revenu à la retraite (91 % des répondants), puis pour la déduction fiscale de leurs versements sur leur revenu imposable (83 % des répondants), la souplesse du dispositif, c'est-à-dire la possibilité de choisir entre une sortie en rente viagère ou en capital pour 78 % et la possibilité de sortie anticipée pour acheter sa résidence principale citée par 58 % des répondants.

« Jusqu'à peu, les Franciliens inquiets pour leur retraite n'épargnaient pas pour autant. Ce baromètre montre qu'aujourd'hui ils ont commencé à prendre conscience de la nécessité de la préparer individuellement ; cela se traduit par la notoriété et par le succès que rencontre le PER, lancé il y a seulement 18 mois », déclare **Stellane Cohen, Présidente d'Altaprofits.**

Détention, fréquence et raisons d'épargner se maintiennent au fil des ans :

- **Plus de 8 Franciliens sur 10 (87%) possèdent au moins un produit d'épargne** (Livrets, Plan Épargne Logement, assurance vie, ...) **dans un établissement bancaire ou financier ; c'est supérieur de 3 points par rapport au plan national.** La proportion de ceux déclarant en posséder plusieurs est de 58 % (+ 2 points par rapport au national).

De même, ces épargnants sont nombreux (95 %, + 1 point par rapport au plan national) à y placer de l'argent ; 42 % alimentent leurs produits d'épargne au moins une fois par mois et 77% le font au moins une fois tous les 6 mois, contre 45 et 74 % au plan national.

- **44% des épargnants Franciliens déclarent que la principale raison qui les pousse à épargner est de constituer une épargne de précaution pour faire face aux imprévus ;** qu'ils soient liés au quotidien (panne de voiture ou remplacement d'un appareil ménager) pour 26 % ou au contexte actuel (la perte d'un emploi, une faillite, le soutien à un proche, l'arrivée d'un enfant, ...) pour 18 %.

En parallèle, **pour 29 % des épargnants de cette région, l'épargne sert avant tout à financer un projet ;** à long terme pour 21 % ; un achat immobilier, préparer sa retraite, financer les études d'un enfant, (...), à court terme pour 8% ; acheter une voiture, faire un voyage, (...). Pour 20 %, c'est la volonté de dissocier leurs économies de leur compte courant qui les motive à épargner ; 7 % déclarent avoir d'autres raisons.

Avec la crise sanitaire, les préoccupations à court terme des Franciliens ont pris le pas sur leurs projections à long terme et cela a déteint sur leurs comportements d'épargne : 44% privilégient l'épargne de précaution (- 5 points par rapport au plan national), 21% celle de leurs projets à long terme (contre 19% au plan national).

Stellane Cohen commente : *Cette année « hors norme » a amené les Franciliens à adopter une attitude raisonnable pour se faire plaisir et raisonnée pour assurer leur avenir financier. Ils ont une vision plus court-termiste de leurs projets mais leurs intentions, à hauteur de 40 %, d'investir l'argent qu'ils ont accumulé est forte. Cette année exceptionnelle a accentué leur prudence, qui se retrouve dans la hausse de leur épargne de précaution. Notre rôle de professionnels du conseil patrimonial est de les accompagner pour optimiser leur placement tout en répondant au mieux à leur profil investisseur et surtout à leur projet ».*

Méthodologie : Le « Baromètre 2021 de l'Épargne en France et en régions » a été réalisé par IFOP du 19 au 26 avril 2021, auprès d'un échantillon de 2 400 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

* Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **Baromètre IFOP pour Altaprofits, 2021** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

La restitution du « **Baromètre IFOP pour Altaprofits, 2021** » est disponible sur demande.

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61
information-presse@altaprofits.fr

SUIVEZ-NOUS :



#GestiondePatrimoine
#assurancevie #Epargne #retraite
#investissement #placement
#Insurtech #fintech #Finance

A propos d'Altaprofits : Altaprofits est une Société de Conseil en Gestion de Patrimoine en ligne. En réponse aux nouvelles attentes des épargnants et à un marché de l'épargne en pleine mutation, Altaprofits affirme son leadership à travers un fort accompagnement humain pour l'aide, la délivrance de bilans, de conseils personnalisés en gestion patrimoniale et une offre en gestion de patrimoine étendue, adaptée à chaque besoin, novatrice et compétitive sur le site www.altaprofits.com.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales jusqu'aux plus complexes, ses principaux domaines d'expertise sont l'épargne (valoriser un patrimoine, le faire fructifier au regard d'un projet de vie et de son évolution, organiser une succession suivant une situation familiale), la retraite (la préparer), la prévoyance individuelle (se protéger ainsi que sa famille), auxquels s'ajoutent l'investissement en immobilier (SCPI en direct e.g.), la défiscalisation (PEA, PEP, PER, FIP, FCPI e.g.).

L'entité dispose d'une diversité de partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) auprès desquels elle défend l'intérêt des particuliers qui lui font confiance. Ses conseillers présentent une expertise patrimoniale reconnue.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 17, rue de la Paix - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*).

Communication à destination des professionnels.